

## **ACTIONS ACCOMPLIES AU SERVICE DE LA NATION**

### **I-ACTIONS A L'ASSEMBLÉE NATIONALE**

COMME DÉPUTÉ RAPPORTEUR GÉNÉRAL DU BUDGET, VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION ÉCONOMIE ET FINANCES, PREMIER VICE-PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE:

- 1-1988: Encadrement des collègues députés après la formation suivie à l'Assemblée Nationale et au Sénat français;
  - 2- Auteur d'une intervention ayant abouti au rejet d'un projet de loi tendant à obliger les locataires à verser les loyers des maisons au trésor public en guise de règlement d'impôt foncier imputable aux propriétaires de celles-ci ;
  - 3- Auteur d'une proposition ayant abouti à la suppression en 1989 du quitus de voyage, mesure constituant à l'époque une véritable entrave à la liberté d'aller et venir;
  - 4- Auteur d'une intervention ayant abouti au rejet d'un projet de loi tendant à augmenter sensiblement la taxe sur le fusil de chasse, car de nature à provoquer une escalade généralisée du prix du gibier entrant pour plus de 60°/° dans la consommation des ménages centrafricains;
  - 5- Auteur d'un amendement à la loi des finances de 1991, ayant abouti au rejet de la taxe sur le ciment importé, pour ses conséquences sur le prix de revient de la construction dans un pays ayant un déficit cumulatif, qualitatif et quantitatif en matière de logement ;
  - 6- Auteur d'un rapport ayant abouti au rejet de la loi des finances de 1991, pour n'avoir pas suffisamment pris en compte les préoccupations quotidiennes de la population;
  - 7- Auteur d'amendements en seconde lecture au projet de loi des finances de 1991 ayant abouti au déblocage partiel des salaires des fonctionnaires et agents de l'Etat pour la période allant de 1981 à 1985, ainsi que le calcul des pensions des retraités sur la base de leur dernier avancement dans la fonction publique;
- Bref, auteur d'interventions, d'amendements significatifs à 27 projets de loi sur 32 présentés au cours de la législature à l'Assemblée Nationale par le Gouvernement.

#### **AUTEUR DE PROPOSITIONS DE LOI CONCERNANT:**

- 1- L'assistance à la jeunesse dans le cadre de la lutte contre le chômage, à travers des subventions budgétaires annuelles pour la création de PME/PMI;
- 2- La création du Fonds d'Aménagement et d'Équipement Urbains;
- 3- La création d'une Caisse Autonome de Pensions des Fonctionnaires et Agents de l'Etat;

### **II- ACTIONS AU CONGRÈS PARLEMENTAIRE**

#### **ACTION AYANT ABOUTI A L'INTRODUCTION DE LA DÉMOCRATIE ET DU MULTIPARTISME EN CENTRAFRIQUE**

- 1- Seul député à avoir voté contre la première modification constitutionnelle de mars 1991, tendant à l'époque à maintenir le parti unique, vote non seulement conforme aux aspirations profondes de la population, mais confirmé peu de temps après par des manifestations de rue ayant obligé le pouvoir à faire procéder à une seconde révision pour introduire finalement la démocratie et le multipartisme en Centrafrique.
  - 2-Auteur d'une proposition de modification du code électoral pour la création d'une commission mixte électorale indépendante (CEMI) en juillet 1991, en prévision des élections présidentielles et législatives du mois d'octobre 1992, estimant qu'un parti au pouvoir, candidat à sa propre succession ne doit gérer tout seul les élections (proposition rejetée par les autres collègues);
- Cependant, l'échec des élections présidentielles et législatives du mois d'octobre 1992 a obligé le pouvoir à faire mettre en place la commission électorale mixte indépendante, objet de la proposition rejetée en juillet 1991;
- 3-Auteur d'une proposition tendant en juillet 1991, à faire renouveler l'Assemblée Nationale dont le mandat arrivait à l'époque à terme avant celui du Président de la République afin d'éviter un vide institutionnel (proposition rejetée par les collègues).
- Cependant, le mandat du Président de la République qui légiférait par ordonnances à la place des députés étant arrivé à son tour à terme, le pays a connu un vide institutionnel dangereux par la vacance des pouvoirs législatif et exécutif avec le risque d'une dangereuse conflagration nationale.

### **III-ACTION ENTREPRISE POUR SAUVER LE PAYS D'UN RISQUE DE CONFLAGRATION NATIONALE EN 1993**

- 1-Intervention en mars 1991 aux Etats Généraux des Forces Vives de la Nation pour condamner le pouvoir en place pour son refus de convoquer le corps électoral et l'opposition pour sa division, incapable de s'unir face à la situation du pays.

2-Initiative de rassembler toutes les forces vives de la nation en 1993 et mise en place d'une plateforme dénommée Union des Forces Acquises au Changement (UFAC), ayant pour objectif de faire éviter une conflagration nationale consécutive à l'échec des élections du mois d'octobre 1992, ayant entraîné la double vacance des pouvoirs législatif et exécutif, des grèves ayant paralysé tous les secteurs, l'hésitation, voire le refus du pouvoir de convoquer le corps électoral pour un nouveau scrutin, la faiblesse de l'opposition en profond désaccord en son sein;

#### **ACTION AYANT ABOUTI A DES ÉLECTIONS APAISÉES EN 1993**

3-Présidence pendant un mois (mai- juin 1993) de l'ensemble des forces vives de la Nation regroupées au sein de l'UFAC (partis politiques, syndicats, organisations de jeunesse, confessions religieuses, diverses associations etc.), action ayant permis non seulement d'éviter les risques d'une conflagration nationale, d'obtenir la convocation du corps électoral, mais des élections apaisées en 1993, gérées par la commission électorale mixte indépendante, mise finalement en place..

#### **IV- ACTIONS PARLEMENTAIRES ENTREPRISES SUR LE PLAN INTERNATIONAL**

1-Présidence en mars 1991 à BANGUI de la réunion de la Commission Internationale des Affaires Culturelles de l'A.I.P.L.F ayant adopté la décision de la création de la chaîne de télévision francophone TV5 Afrique ;

2-Présidence de la réunion ayant abouti au processus de désignation d'un Africain à la tête de l'AIPLF, à l'occasion de la XVIII<sup>e</sup> Assemblée Générale prévue à OTTAWA, au CANADA;

3-Coordination en qualité de Chargé de Mission Afrique des candidatures africaines au poste de Président de l'AIPLF ayant non seulement fait éviter à l'Afrique de se présenter en ordre dispersé aux instances internationales de l'organisation, mais permis l'élection d'un Africain, précisément le Président de l'Assemblée Nationale du GABON de l'époque à la tête de l'AIPLF

#### **\*RAYONNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE AU SEIN DE L'AIPLF**

4-Mai 1991 : propositions de plusieurs projets de résolutions votées à l'unanimité par la XVIII<sup>e</sup> Assemblée Générale au Canada, notamment:

- a)- Résolution faisant de l'éléphant un patrimoine mondial ;
- b) Résolution concernant l'aide internationale contre le braconnage de l'éléphant en Centrafrique;
- c) Résolution concernant la couverture télévisuelle du territoire centrafricain par satellite etc.
- d) Représentant de l'Assemblée Internationale des Parlementaires de Langue Française (AIPLF) dans diverses instances internationales ;

5-1992 : Représentant de l'AIPLF au sommet mondial sur l'environnement à Rio de Janeiro au Brésil en 1992 ;

6-Représentant de l'Afrique aux discussions sur l'institutionnalisation de l'AIPLF comme volet parlementaire de la francophonie avec Madame Catherine Tasca, Secrétaire d'Etat à la Francophonie et aux relations culturelles extérieures auprès du Ministre des Affaires Etrangères, Présidente de la Conférence ministérielle de la Francophonie, en prévision du Sommet des Chefs d'Etats et de Gouvernements prévu en 1993 à Ile Maurice;

7-Chef de délégation des parlementaires africains en tournée en Europe et Amérique du Nord dans le cadre du processus de démocratisation de l'Afrique;

8-Discours au nom du continent respectivement devant le Président du Sénat de France (Pierre Monory), le gouverneur du Québec, à l'occasion des réceptions officiels offertes par le Sénat du Canada et l'Assemblée Nationale du Québec;

#### **V- ACTIONS AU GOUVERNEMENT COMME MINISTRE DES TRANSPORTS, TRAVAUX PUBLICS, DE L'HABITAT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (Octobre 1993 à Avril 1995)**

##### **A- COMME MINISTRE DES TRANSPORTS:**

##### **DÉSENCLAVEMENT AÉRIEN ET CONSTITUTION DE ZONES FRANCHES**

Politique de désenclavement intérieur et extérieur de la République centrafricaine à travers la recherche de son ouverture sur l'Europe, l'Afrique, l'Amérique et l'Asie, traduite par:

1-Négociations en 1994 ayant abouti à la desserte aérienne du pays par les compagnies Royal Air Maroc et Ethiopian Air Lines;

2-Négociations d'accords pour la constitution de zones franches ayant abouti à la signature d'une convention avec le Bénin (ports et aéroports);

3-Négociations avec l'Afrique du Sud ayant abouti à un accord paraphé pour la constitution d'une zone franche à Bangui, accord sur le point d'être signé, au moment de mon départ du gouvernement.

4-Négociations avec le Congo-Brazzaville pour la création d'une zone franche à Pointe Noire ayant fait l'objet d'une grande disponibilité des autorités de ce pays, dossier en très bonne voie au moment de mon départ du gouvernement;

5-Participation active au projet de création d'une compagnie aérienne sous régionale devant regrouper le Tchad, le Congo et la République Centrafricaine, projet suffisamment avancé, mais retardé au moment de mon départ du gouvernement par les crises à l'époque dans les deux autres pays membres.

6- Construction d'un nouveau bâtiment pour abriter les services de l'ASECNA ;

7-Etude d'un nouveau site pour la construction d'un nouvel aéroport, réalisée avec le concours de l'ASECNA au moment de mon départ du gouvernement;

8- Programmation de la réhabilitation de la chaussée aéronautique de l'aérodrome de Berbérati, devant servir d'aéroport de dégagement;

9- Programmation de la reconstruction de la voie d'accès à l'aéroport de Bangui M'Poko;

10 - Programmation de la réalisation de la clôture de l'aéroport Bangui M'Poko;

## **B- COMME MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS D'ENSENCLAVEMENT PAR LA ROUTE**

1-Initiative de la création d'un projet de route BANGUI-BRAZZAVILLE ayant connu un début d'exécution par l'ouverture en 1994 de l'axe reliant la République Centrafricaine au CONGO, à travers leurs villes frontalières respectives MONGOUMBA ET BETOU;

2-Travaux de désenclavement des régions éloignées proches du Soudan avec un début de réalisation dans le Haut M'Bomou, frontalier avec le Sud Soudan;

3-Projet d'aménagement de la route menant à BIRAO en direction du Soudan par l'étude de surélévation des parties inondables;

4-Divers chantiers entrepris simultanément dans quatre zones, sur les routes nationales et régionales, dans le cadre d'un programme d'urgence de réfection, à la suite du constat de la dégradation très avancée de l'ensemble du réseau routier au moment de ma prise de fonctions, notamment:

5-ZONE EST : SIBUT -GRIMARI- BAMBARI- ALINDAO-KEMBE-BANGASSOU (RN2), BAMBARI- IPPY BRIA-MOUKA (RN5), KONGBO-MOBAYE (RN9), MANGAMBA-OUANGO-KEMBA (RR10), BANGASSOU-RAFAÏ-ZEMIO, BANGASSOU-BAKOUMA (plus de 800 km financés par la Banque Mondiale et le Fonds routier);

6-ZONE CENTRE: DAMARA-BOUCA (RN4), SIBUT-KAGA-BANDORO- M'BRES, BAMINGUI-NDELE (RN8), KAGA-BANDORO-OUANDAGO-BATANGAFO (RR10), plus de 700km, financés en partie par la Banque Mondiale et le Fonds routier);

7-ZONE NORD-OUEST: BOSSEMBELE-BOSSANGOA-BEDAYO (RN1), YALOKE-BOSSEMTELE-BOUAR-GAROUA-BOULAI (RN3), BOUAR-BOCARANGA (RR4), près de 900 km financés par la Banque Mondiale et le Fonds routier

8-ZONE SUD-OUEST: MBAÏKI-BODA, CARNOT-BERBERATI-GAMBOULA (RN6), BERBERATI-NOLA (RN10), NOLA-SALO (RR10), MBAÏKI-MONGOUMBA (RR1), BAORO-CARNOT (RR11), YAMANDO-BAMBIO (RR26), plus de 750 km, financés par la Banque Mondiale;

9-ZONE AROP/EROP :BOSSEMTELE-BOZOOM-BOCARANGA (RN7), BOZOOM-PAOUA-BEBOUA, BOCARANGA-BANG, BANG-NDIM, NDIM-PAOUA, POUÛOL-LETELE, PAOUA-BEDAYA, NDIM-GONON (RN6), près de 700 km, financés par la coopération allemande, à travers le projet AROP/EROP);

10-Inspection de l'état des ponts sur l'ensemble du territoire et établissement d'une liste d'alerte des ouvrages présentant des risques ;

11-Construction et consolidation de 26 ponts dont 3 à BANGUI, présentant des risques sur l'axe menant à l'aéroport;

En 1994 lors de mon passage devant l'Assemblée Nationale pour répondre aux questions des Députés, j'ai donné une vue sur les travaux entrepris sur l'ensemble du territoire national.

D'une manière générale, en 18 mois (octobre 1993, date de mon entrée en fonction et avril 1995, date de mon départ du gouvernement), plus de 4500 km de routes en terre du réseau prioritaire ont fait l'objet de travaux de réfection d'urgence, indépendamment de 26 ponts construits et consolidés.

## **ROUTES BITUMÉES**

La dégradation poussée des routes bitumées constatée au moment de ma prise de fonction a fait l'objet d'un programme urgent de travaux de réhabilitation et de renforcement ci-après :

1- Axe BANGUI-MBAÏKI, BANGUI-BOSSEMBELE (financement Banque Africaine de Développement) ;

**2- Axe BANGUI-SIBUT (financement du Fonds Européen de Développement);**

### **3-BITUMAGE DE L'UNIQUE VOIE D'ACCES A LA MER A TRAVERS LE CAMEROUN**

- Négociations avec la Banque Mondiale et le Japon ayant abouti en 1994 à la signature d'une convention d'aide non remboursable pour le financement des travaux de bitumage de la voie d'accès à la mer, de BOSSEMPTÉLE à GAROUA BOULAÏ (CAMEROUN);

4- Négociations ayant abouti à la signature et fourniture d'une importante aide du Japon en matériel de travaux publics d'une valeur de 10 milliards;

### **5- CRÉATION DE L'OFFICE NATIONAL DU MATÉRIEL DES TRAVAUX PUBLICS (ONM) DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE DE PRIVATISATION DE L'ENTRETIEN ROUTIER**

La République Centrafricaine étant un pays enclavé, il était nécessaire de développer une expertise nationale pour l'entretien de ses routes, expertise recherchée à travers une politique de privatisation, de promotion des PME dans ce secteur, mais nécessitant du matériel qu'elles n'étaient pas encore en mesure de se procurer.

La création de l'Office National du Matériel des Travaux Publics (ONM) avait pour cela un double rôle : aider les PME à disposer des moyens pour réaliser les travaux d'entretien routier, mais générer également des ressources par la location de ce matériel pour financer l'entretien routier à travers le FONDS ROUTIER.

Cette politique ayant convaincu les partenaires, elle a permis l'obtention d'une aide non remboursable en matériel de 10 Milliards CFA du Japon, c'est à dire plus de dix fois supérieure à celles accordées jusque là dans ce domaine, à la suite d'une négociation menée et d'une convention signée en 1995.

A la suite de la signature de cette convention d'aide, un projet de loi pour la création de l'ONM a été présenté à l'Assemblée Nationale et les députés l'ont adopté à l'unanimité.

Le matériel de l'entreprise japonaise KA-JIMA, adjudicataire du marché des travaux BOSSEMPTÉLE-GAROUA BOULAÏ et celui objet de la convention d'aide ont commencé à arriver en Centrafrique lorsque je suis parti du Gouvernement.

### **C-COMME MINISTRE DE L'HABITAT .**

#### **1- TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'AMÉNAGEMENT DE MARCHÉS MODERNES DANS LES DIFFÉRENTS QUARTIERS A BANGUI ET LES PRINCIPALES VILLES DU PAYS**

Des travaux de construction de nouveaux marchés ou d'aménagement de ceux déjà existants ont été entrepris à BANGUI, dans ses divers quartiers et dans les principales villes du pays.

#### **2- TRAVAUX DE VOIRIE ET DE DRAINAGE A BANGUI ET EN PROVINCES**

Les quartiers de BANGUI étant pour la plupart enclavés, des travaux d'aménagement, d'assainissement, d'ouverture de voies (plus 250 km) y ont été réalisés pour soulager la population. Ils ont également été effectués en province sur le financement de la coopération française.

#### **3-PROGRAMMATION DE L'INDEMNISATION PAR ETAPE DE 20613 MAISONS CONSTRUITES SUR 672 KM DE VOIES A OUVRIR**

Dans le cadre de l'ouverture par étape de voies de desserte des quartiers, les études faites ont révélé à l'époque la présence de 20613 maisons implantées dans l'axe de 672 km de voies urbaines; Ces maisons ont fait l'objet d'une programmation d'indemnisation progressive annuelle.

#### **3- AMÉNAGEMENT DES VILLES SECONDAIRES DU PAYS**

Un programme d'aménagement des villes secondaires a été mis en place avec des études et un début d'exécution.

#### **4- RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL DES MUNICIPALITES**

Un programme d'appui institutionnel aux municipalités du pays a été mis en place, avec un début d'exécution.

### **.DIRECTIVES PAR ARRETE INTERMINISTERIEL CONCERNANT LA CONCEPTION ET LA REALISATION D'UNE VERITABLE POLITIQUE DE L'HABITAT EN CENTRAFRIQUE**

#### **NOUVEAU SCHEMA D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME ET DIRECTIVES CONCERNANT LA CONCEPTION D'UNE POLIQUÉ DE L'HABITAT**

L'étude de nouveaux documents de planification urbaine a fait l'objet de directives et d'un arrêté interministériel, signé moins de trois semaines avant mon départ du gouvernement.

Ces directives concernaient :

a) l'étude de nouveaux documents de planification urbaine, (nouveau schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme) devant remplacer les anciens, devenus caduques depuis plusieurs décennies ;

b) l'ouverture par étape des voies avec indemnités (20613 maisons étant implantées dans l'axe de 672 km de voies urbaines à indemniser sur la base d'une moyenne programmée annuellement) ;

c) la planification des premières indemnités de 150 maisons pour un début, à partir de l'année 1995;

d) le développement accentué des matériaux locaux quant à leur identification ;

e) la politique de leur production et de leur consommation;

f) la perspective de la mise en place d'une cimenterie, liée à la réalisation à PALAMBO d'un barrage de retenue d'eau et de production d'énergie électrique suffisante et bon marché etc.

7- Auto construction assistée de logements en faveur des personnes aux faibles ressources, formule idéale pour le grand nombre.

La mise en place de l'auto construction assistée devant permettre de faire réaliser à des coûts réduits des logements en les faisant passer progressivement du stade traditionnel au semi moderne et moderne avec des normes de sécurité, d'hygiène, de confort. Cette formule comportant une architecture spécifique, avait pour objectif de changer considérablement le cadre de vie, le visage des quartiers, villages et villes en Centrafrique.

L'arrêté interministériel concernant l'ensemble de ces directives a été signé moins de trois semaines avant mon départ du gouvernement en avril 1995.

## 8- PROJET DE 2300 LOGEMENTS OBJET DE NÉGOCIATIONS AVEC LE MAROC

Parallèlement à la politique de logement des personnes à faibles revenus, des négociations ont été menées avec le MAROC pour la construction de 2300 logements en CENTRAFRIQUE.

Pour permettre à ces logements d'être accessibles aux fonctionnaires moyens, une concession de site a été proposée. Cependant, la condition essentielle pour rendre les logements véritablement accessibles était la baisse du taux de crédit bancaire, assez élevé en Centrafrique. Le Gouvernement qui a promis une action dans ce sens n'ayant pas satisfait cette condition, le projet s'est arrêté à ce niveau.

L'ensemble de cette politique avait essentiellement pour but de faire face au déficit cumulatif, quantitatif et qualitatif en logement dans le pays et principalement dans la capitale qui abrite plus du cinquième de la population centrafricaine. Elle devrait réduire la sur densification de certains quartiers et favoriser harmonieusement l'intégration urbaine.

## 9-PROJET DE CIMENTERIE

Prévue à BOBASSA, cette cimenterie était liée à la réalisation d'un barrage de retenue d'eau et de production d'énergie électrique suffisante et bon marché (PALAMBO).

## 10- AMÉNAGEMENTS FONCIERS A PELEMONGO (CATTIN) DANS LES ZONES D'EXTENSION FUTURE DE LA VILLE

BANGUI étant une ville linéaire, axiale à cause de sa configuration géographique, des aménagements fonciers dans les zones de son extension ont été réalisés, notamment à PELOMONGO (CATTIN), dans le secteur de BIMBO. Ces aménagements ont fait l'objet de cessions dont les premiers produits ont alimenté le compte bancaire du FONDS D'AMÉNAGEMENT et D'EQUIPEMENT URBAINS.

## 11- CRÉATION DU FONDS D'AMÉNAGEMENT ET D'EQUIPEMENT URBAINS

Aucune politique de l'habitat ne pouvant s'effectuer sans un fonds destiné spécifiquement à son financement, l'une des premières actions comme Ministre chargé de ce secteur a été la présentation devant l'Assemblée Nationale d'un projet de loi créant le Fonds d'Equipelement et d'Aménagement Urbains (FAEU).

En attendant la nomination de son gestionnaire, et jusqu'à mon départ du gouvernement, j'ai fait ouvrir un compte bancaire bloqué au nom de ce fonds, alimenté par des taxes et cessions foncières.

## D- COMME MINISTRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La politique d'aménagement du territoire ayant fait cruellement défaut en Centrafrique, l'étude du développement de pôles urbains du territoire a été entreprise. Toute les infrastructures réalisées et la politique de désenclavement procédaient de cette vision prospective en vue du rééquilibrage physique, économique du territoire.

Un arrêté interministériel a donné des directives pour le début de cette politique peu de temps avant mon départ du gouvernement.

## SONDAGES D'OPINIONS

\*Satisfaction de la population exprimée à 86, 31% sur les actions entreprises jugement porté sur ma modeste personne par le même sondage comme étant "un Ministre exemplaire, dynamique, organisateur, ayant fait beaucoup de réalisations (sondages parus dans JOURS N°41 DE L'UNITE DE RECHERCHES ET D'ETUDES SOCIALES "SPECIAL SONDAGES " DU 25 OCTOBRE 1994)

## **VI- COMME MAIRE DE LA VILLE DE BANGUI (1995-1997)**

**\*ACTIONS FONDÉES SUR LES MAÎTRES MOTS : LISIBILITÉ DE L'ACTION MUNICIPALE, INTERET GÉNÉRAL, DIALOGUE ET CONCERTATION**

A ma prise de fonctions à la Mairie de BANGUI et face à la situation préoccupante de cette institution en 1995 se résumant par des problèmes entiers d'ordre institutionnel, humain, urbanistique, matériel, relationnel, de gestion etc., les actions entreprises ont été fondées sur les maîtres mots : lisibilité de l'action municipale, intérêt général, autonomie municipale, dialogue et concertation. Ce sont ces maîtres mots qui m'ont permis d'éteindre le volcan que constituait véritablement la Mairie de BANGUI à l'époque.

### **A-ASSAINISSEMENT, ORGANISATION ADMINISTRATIVE, FINANCIÈRE, TECHNIQUE ET AUDIT DE LA MAIRIE**

Dans le cadre des mesures concernant la gestion financière, les fonctionnaires du Trésor public affectés à la Recette Municipale et les agents municipaux auteurs de malversations financières ont été arrêtés, poursuivis, remplacés.

Un audit et une enquête ont été demandés à l'Inspection Générale d'Etat, en vue d'un ensemble de recommandations précises, très fermes, des contrôles stricts et réguliers de la gestion financière de la Mairie.

Des réquisitions ont été régulièrement adressées au Receveur Municipal, (fonctionnaire détaché à la Mairie) pour exiger de lui qu'il remplisse sa mission en conformité avec les règles du droit les plus élémentaires.

#### **1- GESTION TRANSPARENTE ET EXEMPLAIRE**

Par souci de transparence, une commission a été créée, composée des représentants du syndicat, des délégués du personnel, des fonctionnaires du Trésor Public détachés à la Municipalité, chargée de programmer les dépenses en fonction des recettes journalières sur lesquelles un droit de regard lui est reconnu.

#### **2- RENFORCEMENT DES CAPACITÉS FINANCIÈRES DE LA MAIRIE**

Le renforcement des capacités financières de la Mairie a été recherché à travers une enquête d'identification des redevables des différentes taxes communales, ce qui a abouti à la constitution d'un véritable registre fiscal. La commune de BANGUI a disposé ainsi pour la première fois d'un tel outil de recouvrement, de contrôle des collecteurs, de suivi des contribuables, des régies de recettes, d'émission systématique de titres de recettes, de suivi des encaissements.

#### **3- NOUVEL ORGANIGRAMME DANS LE CADRE DE LA RÉORGANISATION ADMINISTRATIVE DE LA MAIRIE DE BANGUI**

Sur le plan administratif, les habitudes et errements au sein de la Mairie de BANGUI, qui ne correspondaient pas aux contraintes d'une époque moderne ont été combattus par la mise en place d'un Règlement Intérieur d'Organisation par arrêté municipal.

Cet arrêté a clarifié sans ambiguïté le rôle de chaque entité et de chacun dans le fonctionnement de l'institution, contrairement au désordre qui existait auparavant.

- Un nouvel Organigramme des services municipaux a été mis en place, favorisant la responsabilité des chefs de service et des agents, privilégiant l'organisation des ressources, qu'elles soient financières ou humaines.

#### **4- SANCTIONS DE DISSUASION CONTRE LA DELIVRANCE ET LA LÉGALISATION DE FAUX DOCUMENTS**

Des mesures très sévères (arrestations immédiates, poursuites judiciaires, licenciements) ont dissuadé considérablement la délivrance, la légalisation de faux documents par la complicité des agents municipaux.

#### **5- GESTION CONCERTÉE ET DIALOGUE**

Le dialogue et la concertation ont permis aux syndicats et délégués du personnel d'être associés systématiquement à la gestion dans tous les domaines.

#### **6-FORUM PERMANENT DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE**

Un forum permanent de l'administration municipale, chargé de réfléchir sur les stratégies organisationnelles, les méthodes de dynamisation et de management du personnel à promouvoir pour améliorer constamment le fonctionnement des services et donner aux agents municipaux un sentiment de fierté d'appartenir à une institution performante et reconnue a été créé.

#### **7-MUNICIPALISATION ET CENTRAFRICANISATION DES CADRES**

De jeunes cadres (ingénieurs, architectes, urbanistes, juristes) bien formés et motivés ont été recrutés pour constituer l'ossature d'une administration devant être entièrement municipalisée. Il convient de noter que jusque là, les services techniques ne comportaient aucun cadre municipal de bon niveau, le seul ingénieur y travaillant ayant été détaché par l'Etat. Ce fonctionnaire détaché qui occupait les fonctions de directeur technique a été remplacé par un cadre municipal ayant préalablement fait ses preuves.

Une politique de centrafricanisation de cadres au sein du projet Assainissement financé par la coopération française a par ailleurs été appliquée.

## **8-FORMATION**

Des formations ont été assurées au personnel municipal avec l'aide de la coopération française afin de lui donner les bases nécessaires à l'accomplissement de son travail, dans les domaines tels informatique, utilisation du logiciel, formation des Directeurs, Chefs de services financiers aux méthodes de la comptabilité, de la caisse, de collecte et de recouvrement.

Ces formations ont mis en évidence l'extrême faiblesse du niveau de nombreux agents, confirmant la nécessité urgente d'un renouvellement progressif et méthodique.

Les conseillers municipaux ignorant tout du rôle qui doit être le leur à la Mairie, un séminaire de formation a été organisé en leur faveur avec le concours de la coopération française.

## **9- CONSTRUCTIONS DE MARCHÉS MODERNES A BANGUI**

Des travaux d'aménagement, de construction de marchés modernes au centre ville et dans les différents quartiers de BANGUI commencés comme Ministre de l'Habitat se sont poursuivis à la Mairie de BANGUI.

## **10-ENLEVEMENT D'ORDURES**

Chaque habitant de la ville de BANGUI occasionnant en moyenne 60 grammes d'ordures par jour, l'un des problèmes préoccupants était bien évidemment leur enlèvement.

Des démarches entreprises auprès du Gouvernement allemand ont abouti à la promesse d'une aide en matériel (camions et bennes) d'une valeur d'un Milliard CFA, mais conditionnée par la mise en place d'une taxe affectée à son entretien.

La proposition d'une taxe sur la boisson, ayant pratiquement un caractère insensible et moralisateur a été faite au gouvernement. La proposition a fait l'objet d'une étude par une commission interministérielle qui l'a approuvée. Cependant, son inscription au budget national n'a malheureusement pas été faite par le Gouvernement, malgré d'incessantes correspondances de relance de la Mairie et l'aide a été ainsi perdue.

## **11-PROJET DE CRÉATION D'UNE STRUCTURE AUTONOME**

Une proposition de création d'une structure autonome dans le cadre d'un projet commun avec les apports de la coopération française (FAC) et allemande (KfW) a été faite, en vue de la réalisation non seulement des opérations d'assainissement, mais également d'enlèvement. Conditionné également par la mise en place d'une taxe d'ordures pour son fonctionnement, qui n'a pas non plus été créée, le projet n'a malheureusement pas vu le jour.

## **12-PROJET DE BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES**

Un projet de construction et d'équipement de 9 bibliothèques municipales dont une centrale et huit dans les huit arrondissements a fait l'objet d'une demande de financement auprès de l'Association des Maires Francophones. Ce projet était sur le point d'aboutir lorsque j'ai quitté la Mairie.

## **13-TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT**

Compte tenu de la configuration géographique de la ville de BANGUI dont les trois quarts de l'espace sont inondables, un accent particulier a d'abord été mis sur son assainissement. Dans ce cadre, d'importants travaux ont été réalisés.

## **14- COLLECTEUR MALIMAKA LONG DE PLUSIEURS KM, RELIANT LES AVENUES KOUPOUKOU ET MARTYRS:**

Des travaux d'assainissement, de drainage, d'ouverture de voies, de décaissement, de construction ont été réalisés et un collecteur maçonné de plusieurs km de long reliant l'Avenue KOUPOUKOU à l'Avenue des Martyrs au niveau du quartier Combattants a été construit.

Cette opération a soulagé les habitants de cette zone, la plus densifiée de la ville, tout en les épargnant des dégâts fréquents d'inondations pendant la saison de pluies.

## **15- RÉALISATION D'UN COLLECTEUR MAÇONNE RELIANT L'AVENUE DES MARTYRS A L'AVENUE DE FRANCE AVEC POINT DE JONCTION AU LYCEE BARTELEMY BOGANDA**

En amont de l'Avenue des Martyrs, un canal maçonné a été construit, traversant les 36 villas, pour atteindre le collecteur descendant de BOY RABBE, avec pour point de jonction le Lycée Barthélémy BOGANDA;

## **16- CONSTRUCTION D'UN PONT SOUTERRAIN SOUS L'AVENUE DES MARTYRS**

L'avenue des Martyrs souvent inondé a fait l'objet de la pose d'une arche souterraine de grand diamètre pour remédier à ce problème;

## **17- RÉFECTION DU PONT DE L'AVENUE ITZHAK BEN- ZVI**

Compte tenu des travaux de canalisation des eaux par le nouveau collecteur réalisé en amont et du pont souterrain de l'avenue des Martyrs, le pont de BEN -ZVI a été réfectionné pour faire face au changement du débit des eaux pluviales, ce qui nécessitait ensuite des

travaux de curage jusqu'au fleuve.

## **18-RÉALISATION À KPETENE COMME QUARTIER PILOTE DEVANT SERVIR DE PROTOTYPE POUR L' AMÉNAGEMENT D'AUTRES QUARTIERS**

La réalisation d'un quartier pilote (KPETENE), site choisi pour des raisons techniques, dans le cadre de l'assainissement, notamment sa proximité du fleuve et la direction des eaux de pluies coulant des montagnes pour s'y déverser.

Réhabilitation complète de cette zone de 8000 habitants par l'ouverture de voies, le drainage, le décaissement avec un maximum de concertation, le recalibrage et la modification du tracé des voiries.

L'équipement de distribution d'eau, d'éclairage public, de terrains de sport, de verdure etc. y était également prévu.

Cette opération qui n'a pas été entièrement terminée avec l'ensemble des équipements, devrait être finalisée par le baptême des rues, la numérotation des maisons, l'établissement d'une cartographie, le recensement de la population.

La Mairie entendait se servir de ce prototype pour traiter ainsi tous les autres quartiers

## **19- RÉUSSITE DE L'OPÉRATION KPETENE ET ENCOURAGEMENT D'AUTRES PROJETS PAR DE NOUVEAUX FINANCEMENTS**

Le succès de l'opération de la création du quartier pilote financée par la coopération française a permis à celle-ci d'examiner rapidement et favorablement une nouvelle demande de financement d'un montant trois fois plus élevé pour la poursuite d'autres projets, notamment YAPELE et GBKONDJA.

La convention de financement de la poursuite de l'opération a été signée en mai 1997, deux mois avant mon départ la Mairie de BANGUI et ces fonds ont permis par la suite de poursuivre, quelques années après, l'assainissement des quartiers GBKONDJA, YAPELE.

## **VII- COMME PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES MAIRES DE CENTRAFRIQUE**

### **1- ORGANISATION DE LA PREMIÈRE CONFÉRENCE DES MAIRES DE CENTRAFRIQUE**

Organisation de la première rencontre des Maires de Centrafrique à BANGUI en 1996 pour débattre des problèmes des différentes municipalités du pays;

### **2-INITIATIVE DE LA CRÉATION DU PROJET MISSION D'ASSISTANCE AUX COMMUNES (MIACOM)**

La Mission d'Assistance aux Communes avait pour but d'assurer la réalisation de travaux d'aménagement dans les différentes communes du pays.

La MIACOM était très avancée car la mobilisation des reliquats des divers fonds de projets allait lui permettre de commencer immédiatement ses activités en attendant des financements appropriés devant se mettre en place.

C'est à ce moment que j'ai quitté la Mairie de BANGUI.

## **VIII- ACTIONS POUR LA PAIX ET TÉMOIGNAGES DE SATISFACTION DE SON EXCELLENCE AMADOU TOUMANI TOURÉ**

Participation très active dans les négociations pour la restauration de la paix en République Centrafricaine aux côtés de Son Excellence AMADOU TOUMANI TOURÉ, à l'époque Président du Comité International de Suivi des Accords de BANGUI, à la suite des crises armées que le pays a connues en 1996 et 1997.

Le témoignage écrit de Son Excellence AMADOU TOUMANI TOURÉ, marque sa satisfaction pour cette précieuse collaboration traduite par des termes tels « sentiments de profonde reconnaissance ainsi qu'un tribut d'hommage à la hauteur de vos grands mérites ».

## **IX- GESTION TRANSPARENTE ET DEMANDE PERSONNELLE DE CONTRÔLE**

Indépendamment des contrôles tatillons sur la gestion des quatre départements ministériels, après le départ du gouvernement, une demande personnelle de vérification de celle de la mairie de BANGUI au moment de la quitter a été faite à l'Inspection Générale d'Etat, ce qui est certainement rare pour un agent de l'Etat.

Une réponse négative selon laquelle l'initiative d'un tel contrôle appartient seulement au Président de la République a été donnée par l'Inspection Générale d'Etat à cette demande qui paraissait surprenante.

## **X- EXPERT AU CABINET DU MINISTRE DE L'URBANISME ET DEMANDE DE MISE EN DISPONIBILITE DE LA FONCTION PUBLIQUE CENTRAFRICAINE**

1997-2000 : Affecté après la Mairie de BANGUI au Cabinet du Ministre de l'Urbanisme et des édifices Publics de 1997 à 2000 comme expert (sans bureau ni activités).

- Demande de mise en disponibilité de la fonction publique centrafricaine en 2000.

## **XI- EXPERT DES NATIONS UNIES**

Plusieurs fois expert des Nations Unies en matière de l'habitat, notamment :

A la conférence internationale de Genève pour préparer des documents de travail pour celle de Montevideo, (1981);

Invité Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies à la Conférence Mondiale de l'Habitat à Istanbul en 1996 ;

Consultant des Nations Unies dans le cadre de l'appui à l'élaboration d'une stratégie nationale de l'habitat en République Centrafricaine (2000);

Invité Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies à la Conférence Mondiale de l'Habitat à Istanbul en 1996 ;

## **XII- CANDIDAT À LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE EN MARS 2005 :**

Candidat à la Présidence de la République Centrafricaine en 2005 à la demande de la diaspora centrafricaine de France ayant mobilisé des fonds pour la caution et du parti Alliance pour la Démocratie et le Progrès (A.D.P).

Dossier de candidature figurant parmi ceux qui ont fait couler beaucoup d'encre sur le plan national et international, car rejeté arbitrairement par les autorités centrafricaines.

Candidature réhabilitée tardivement, grâce à la médiation du défunt Président du Gabon, Omar BONGO.

**RESULTAT GROSSIER ET PROVOCATEUR:** Résultat : 0,66 % de voix au premier tour lié selon les journaux de la place à deux raisons, notamment :

1°) 11 sondages sur 12 faits par Centrafrique presse et Afrique Times réalisés de 2004 à 2005 m'ont placé en tête des autres candidats;

2°) Mon refus de retirer ma candidature en échange d'un poste de Premier Ministre proposé par le pouvoir de l'époque, à l'issue des élections.

**NB :** presque partout, dans des centres où il y a pourtant mes représentants et là où ma famille et moi-même avons voté, le résultat était de zéro voix en ce qui me concerne. Malgré tout, les quelques voix obtenues dans se situent paradoxalement un peu partout dans le pays, là où je ne me suis même pas rendu pendant la campagne, autrement dit des coins oubliés certainement par les falsificateurs .

## **MESSAGE D'APAISEMENT DE LA POPULATION AU SUJET DU RÉSULTAT**

Apaisement écrit lu à la radio nationale et à la télévision adressé à mes partisans pour éviter des manifestations.

## **XIII- ACTIONS COMME PRÉSIDENT DU PARTI ALLIANCE POUR LA DÉMOCRATIE ET LE PROGRÈS (A.D.P)**

Porté en septembre 2005 à la tête du parti Alliance pour la Démocratie et le Progrès (APP), les actions suivantes y ont été entreprises:

1 - Réorganisation, rajeunissement, renaissance du parti, formation des militants au civisme et à la citoyenneté etc..

2- Devenu de plus en plus actif par ses analyses, critiques, suggestions et prises de position sur toutes les grandes questions de la nation, le parti a proposé à partir du mois d'octobre 2005 la tenue d'un Dialogue Politique Inclusif sur la crise centrafricaine et a réuni toutes les forces vives sur le projet, ce qui a abouti à la création de l'Union des Forces Vives de la Nation (UFVN);

## **DÉMISSION DU POSTE DE VICE-PRÉSIDENT DU COMITÉ DE SUIVI DU DIALOGUE NATIONAL**

- Décembre 2005 : Démission du poste de Vice-président du Comité de Suivi du Dialogue National à cause de l'absence de volonté politique dans l'application des recommandations du Dialogue National devant remettre le pays sur le rail de la reconstruction, susceptible cependant de faire renaître les crises du passé, ce qui s'est effectivement produit avec pour conséquences les chaos actuel.

## **XIV- VICE-PRÉSIDENT DU PRÉSIDIUM DU DIALOGUE POLITIQUE INCLUSIF DE 2008**

### **INITIATIVE DU RASSEMBLEMENT DES FORCES VIVES DE LA NATION ET RÉDACTION D'UN MEMORANDUM POUR LA CONVOCATION D'UN DIALOGUE POLITIQUE INCLUSIF**

1- Rédaction d'un Mémoire par l'UVN (Union des Forces Vives de la Nation) et sensibilisation de la communauté internationale sur la crise armée dans le Nord du pays pour faire obtenir du pouvoir la convocation d'un Dialogue Politique Inclusif pour y apporter des solutions.

### **- SÉMINAIRE AUX LEADERS DANS LA PERSPECTIVE DU DIALOGUE POLITIQUE INCLUSIF**

2- Direction d'un séminaire en faveur des leaders de l'opposition politique en prévision de leur participation au Dialogue Politique Inclusif, tenant compte l'expérience de l'échec dans l'application des recommandations du Dialogue national de 2003.

### **CO PRÉSIDENT DU DIALOGUE POLITIQUE INCLUSIF AUX CÔTÉS DE SON EXCELLENCE PIERRE BUYOYA, ANCIEN PRÉSIDENT DU BURUNDI**

3-Décembre 2008 : Désigné unanimement par les leaders des partis politiques regroupés au sein de l'Union des Forces Vives de la Nation comme Vice-président du Présidium du Dialogue Politique Inclusif aux côtés de Son Excellence Monsieur Président Pierre Buyoya, ancien Chef d'état du Burundi, Président du Présidium.

4- 2010 : Démission du parti A.D.P depuis Paris à cause d'un changement de ligne politique et d'une alliance jugée contraires à la recherche de l'intérêt national.

## **XII- PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION CENTRAFRIQUE DEMAIN (A.C.D)**

2012 : Président de l'Association Centrafrique Demain (ACD), structure à caractère transversal d'éducation au civisme, à la citoyenneté et au développement des populations centrafricaines).

## **XIII-PRÉSIDENT DE LA COORDINATION GÉNÉRALE DES CENTRAFRICAINS DE FRANCE**

INITIATIVE DU RASSEMBLEMENT DE LA DIASPORA CENTRAFRICAINE DE FRANCE ET MEMEORANDUM DE PROPOSITION DE SOLUTIONS A LA CRISE EN CENTRAFRIQUE

2013 : Désigné par la diaspora de France Président de la Coordination Générale des Centrafricains de France dans le cadre de la recherche de solutions à la crise en cours.

Un Mémorandum contenant des propositions de solutions à la crise et de nombreuses suggestions ont été faites aux gouvernements de Transition depuis 2013, demandant la tenue d'une Table Ronde sur la crise centrafricaine avec l'ensemble des forces vives de la nation.

## **XIV- ACTIVITÉS DANS LE DOMAINE DU SPORT**

DÉFI RÉALISÉ SUR LA BASE D'UN SLOGAN SPORTIF « PAS DE DÉFAITE EN CENTRAFRIQUE »

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES :

structuration et assainissement du milieu du football, mise en place d'une pépinière de joueurs (minimes, cadets, juniors) pour reconstruire la discipline en l'orientant vers l'avenir, conscientisation sur la base d'un slogan, d'un défi : « PAS DE DÉFAITE EN CENTRAFRIQUE », avec pour premiers résultats des victoires sur de grandes équipes africaines ( Soudan, Égypte, etc.).

TRAITEMENT DES ÉQUIPES SUR LE MÊME PIED D'ÉGALITÉ SUR LA BASE DES RÈGEMENTS DU FOOTBALL (CONTRAIREMENT AUX PRATIQUES AYANT PRÉCÉDÉ MON MANDAT)